

Arrêté n° 2385 CM du 19 décembre 2024 portant nomination de M. Hervé, Ra'imana LALLEMANT-MOE en qualité de directeur général de l'économie numérique par intérim

(NOR : ADN24000171AC)

Paru in extenso au journal officiel n°156 N du 24/12/2024 à la page 26001 dans la partie ARRÊTÉS DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 24/12/2024

Le Président de la Polynésie française,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française
Vu l'arrêté n° 815 PR du 3 juin 2024 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu la loi du pays n° 2021-31 du 27 juillet 2021 portant modification de la délibération n° 2016-38 APF du 26 mai 2016 modifiée relative aux agents publics occupant des emplois fonctionnels et relatif aux délégués interministériels ;
Vu l'arrêté n° 1167 CM du 23 août 2013 modifié portant création, organisation et fonctionnement de la Direction générale de l'économie numérique (DGEN) ;
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 18 décembre 2024,

Arrête :

Article 1er

M. Hervé, Ra'imana LALLEMANT-MOE est nommé en qualité de directeur général de l'économie numérique par intérim à compter du 1er janvier 2025.

Art. 2

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 19 décembre 2024.
Moetai BROTHERSON